Les randonnées pédestres du Var

Le Grand Margès

Au départ du village d'Aiguines, réalisez l'ascension du troisième plus haut sommet du Var et profitez de sa vue à 360°.



Vue du sommet du grand Margès sur le lac de Ste Croix , le plateau de Valensole, les grandes gorges du Verdon et Canjuers (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Aiguines

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking de la mairie - Aiguines

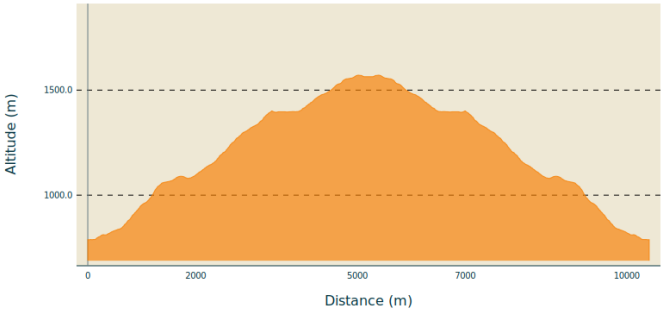
Arrivée : Parking de la mairie - Aiguines

Parking conseillé : 43°46'30" N - 6°14'35" E

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Aller-retour

Distance : 10.4 km - Durée : 6 h

Difficulté : Difficile - Dénivelé positif : 829 m



Altitude min 788 m Altitude max 1571 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : rouge et blanc GR

Au départ du centre du village, vous pourrez vous garer assez facilement et à proximité sur les diverses places de stationnement existantes.

Face à la mairie, prenez à droite en direction de la place du Barda et redescendez la grande rue. Devant la grande fontaine, tournez à droite en empruntant la ruelle située près du beffroi. De là, rejoignez la rue haute, puis poursuivez vers la gauche en suivant le balisage rouge et blanc du GR®99.

Une fois le village traversé, vous avez la possibilité de quitter un instant le chemin goudronné et balisé pour monter à droite vers la chapelle Saint-Pierre et la table d'orientation.
Si cela est le cas, passez derrière la chapelle et rejoignez le GR®99 puis la route des gorges. Sinon rejoignez la D71 (route de Comps) par le chemin Saint-Pierre.

Traversez la route et poursuivez en montant à gauche sur 50 m. Puis prenez en face de l'entrée du camping, et montez par le GR dans le sous-bois. Continuez tout droit dans une forêt mixte de pins sylvestres et de chênes.

À l'intersection, laissez le chemin à gauche qui descend vers le cirque de Vaumale, et poursuivez votre ascension sur le GR (marquage rouge et blanc). Cheminez à travers une doline, puis en débouchant sur une deuxième doline montez à droite en direction du sommet du Grand Margès.

Vous voilà arrivé au point culminant après presque 5 km d'ascension. Prenez le temps de faire une pause et d'admirer le panorama. Les bâtons de randonnée peuvent être utiles durant la montée. Suivant les conditions météo et la saison, pensez à emporter de quoi vous couvrir. Pour revenir au point de départ, faites demi-tour et redescendez par le même itinéraire.

ACCÈS ROUTIER

De Marseille

Rejoindre A8 direction en direction de Toulon/Aubagne/Nice
Prendre la sortie 34 Barjols/Tourves/Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Suivre D560 (Route de Barjols) puis D60 jusqu'à Aups
Suivre D957, D19, D71 jusqu'à destination

De Toulon

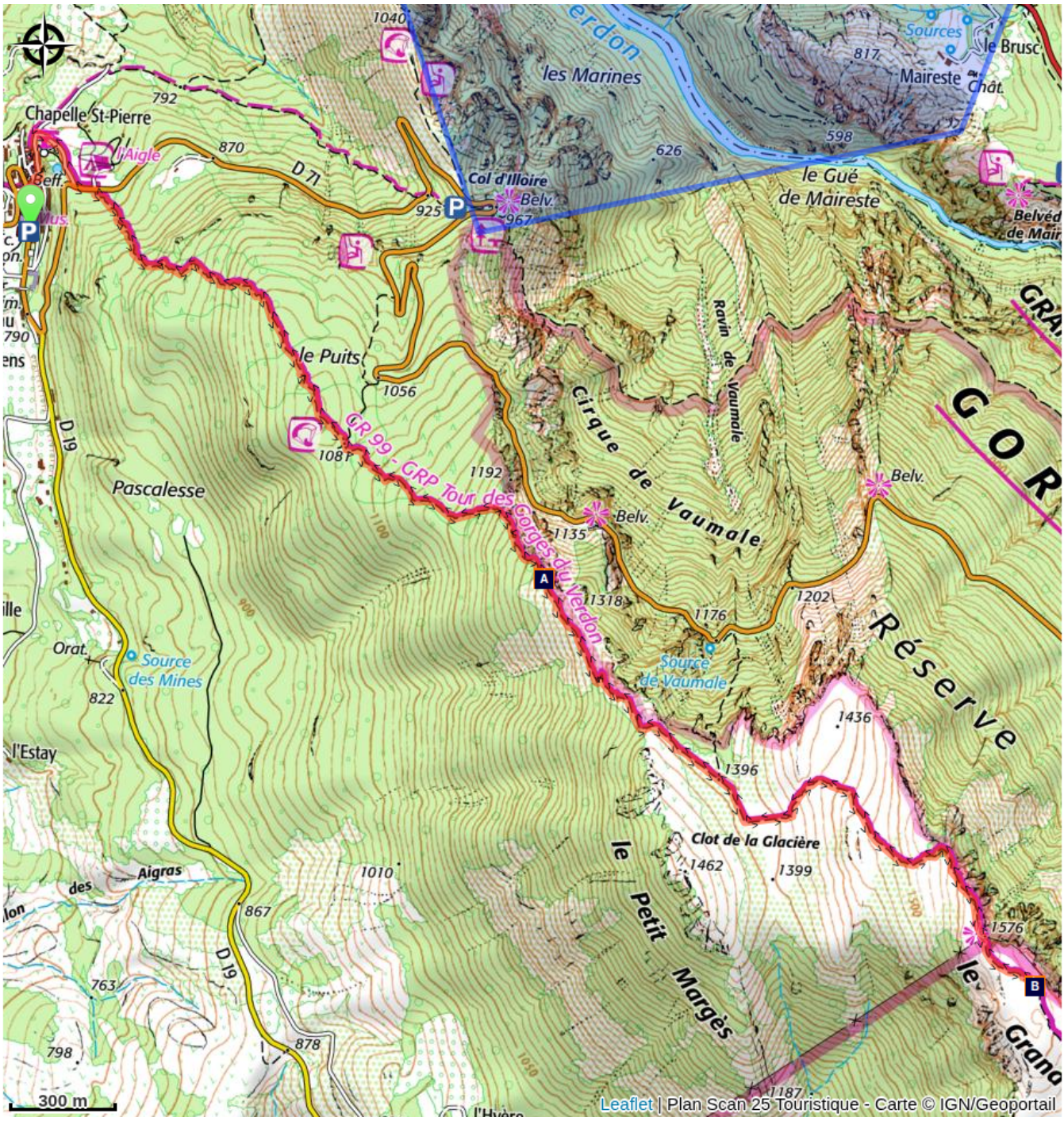
Rejoindre A57 direction Nice

Prendre la sortie 13 Vidauban/Le Luc/Le Cannet-des-Maures
Suivre D17 jusqu'à Lorgues
Suivre D10, D557 jusqu'à Aups D957, D19, D71 jusqu’à destination

De Nice

Rejoindre A8 en direction de Marseille/Cannes/Antibes
Prendre la sortie
Suivre D17 jusqu'à Lorgues
Suivre D10, D557 jusqu'à Aups D957, D19, D71 jusqu’à destination

CARTE



À DÉCOUVRIR

Maquis Vallier (A)

Point de vue du Grand Margès (B)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

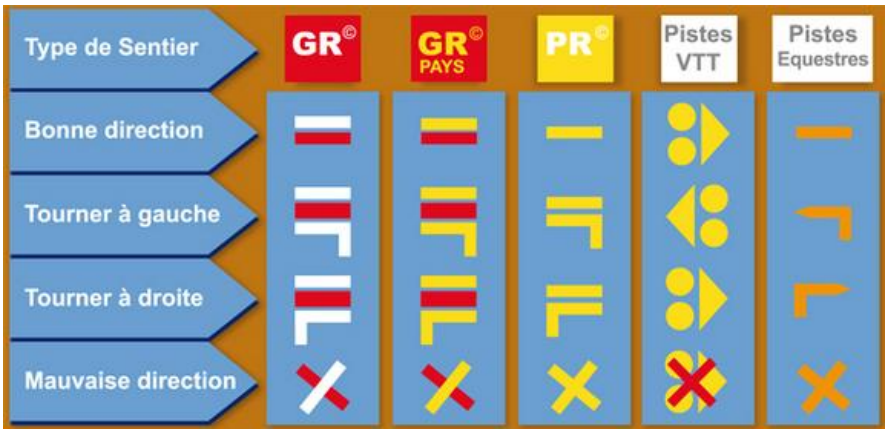
Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE



LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.